

Fédération des Équipes SOS Enfants en Communauté Française de Belgique asbl

Mémoire de la Fédération des équipes SOS Enfants

Recommandations à l'attention des partis et candidat·e·s
en vue des élections du 26 mai 2019

Les équipes SOS Enfants sont des services indépendants et pluridisciplinaires spécialisés dans la prévention individuelle, l'évaluation et la prise en charge des situations de maltraitance d'enfants : abus sexuels, maltraitance physique et psychologique, négligence et maltraitance institutionnelle. Ces équipes sont composées de médecins, juristes, psychologues, assistant·e·s sociaux·ales, secrétaires.

Elles constituent un espace de parole confidentiel où la question des maltraitements peut être traitée. L'intervention médico-juridico-psycho-sociale proposée par les équipes SOS Enfants se préoccupe non seulement de mettre fin aux interactions violentes mais aussi d'y apporter un traitement approprié.

Leur action se caractérise par l'intention de soins et de réparations mais aussi par un véritable souci de réinscription dans un système de valeurs et de repères reconnus par la société.

Préambule

Attaquer de front la maltraitance infantile, c'est d'abord reconnaître qu'elle existe.

Une véritable politique de lutte contre la violence à l'égard des enfants doit être mise en place. Cette violence est présente dans toutes les sphères de la société et nos institutions politiques ne peuvent se contenter de politiques générales de lutte contre la pauvreté ou de soutien à la parentalité : une politique spécifique est requise au travers d'un appui renforcé aux professionnel·le·s de la prise en charge de la maltraitance infantile.

La maltraitance est un phénomène évolutif dont les contours sont mouvants. Les familles qui nous arrivent sont différentes d'années en années avec des problèmes nouveaux et des questions inédites. L'expérience des équipes SOS Enfants est un atout majeur pour appréhender ces transformations.

Aujourd'hui, les équipes membres de la Fédération ont le sentiment que leur travail et leur expertise n'est pas justement reconnu et qu'elles ne disposent pas de moyens suffisants face aux chiffres alarmants des violences intrafamiliales.

La Fédération des équipes SOS Enfants demande un soutien accru aux services qui disposent d'une expertise spécialisée de prise en charge de la maltraitance infantile.

Siège social et secrétariat : Chaussée de Charleroi, 4, 1471 Loupoigne (Genappe)

Tél. : +32.(0)67/77.26.47 Fax.: +32.(0)67/77.26.52

federation.sos.enfants@skynet.be / www.federation-sos-enfants.be

Services subsidiés par la Communauté Française et suivis par l'ONE

N° d'entreprise : 456 475 565

Fédération des Équipes SOS Enfants en Communauté Française de Belgique asbl

Trois orientations nécessaires

Trois réflexions doivent à notre estime guider les décisions dans le cadre de la prise en charge de la maltraitance infantile : l'attention fondamentale à l'enfant, l'intervention la plus précoce possible et la défense d'une logique thérapeutique. De ces trois lignes directrices découlent des ambitions politiques essentielles :

- **Faire de l'enfance maltraitée une priorité politique.**
- **Développer des services périnataux avec l'expertise des équipes SOS Enfants.**
- **Protéger et favoriser la mission thérapeutique des équipes SOS Enfants.**

➤ *Une attention fondamentale à l'enfant : une vision politique centrée sur eux.*

Nous constatons une fragilisation de la population au niveau psychique et un taux d'anxiété qui explose chez les enfants. Nous voyons également la multiplication des signalements de maltraitance et les dossiers qui nous arrivent de plus en plus lourds et complexes. Or, les enfants qui passent par nos services sont les adultes de demain dont l'avenir dépend de la prise en charge qui pourra leur être apportée aujourd'hui.

Les situations de maltraitance laissées sans solution ont des répercussions, nous en sommes convaincus, sur l'ensemble de la société. Nous devons nous donner collectivement les moyens d'apporter protection et soins à ces enfants.

Les équipes SOS Enfants sont des services dont l'intervention est centrée sur l'enfant. Nous estimons que nos institutions politiques doivent faire de même et inscrire la prise en charge de la maltraitance infantile comme prioritaire.

Il faut une ambition politique sur la question de la maltraitance infantile à la hauteur de l'enjeu de société : un investissement massif.

➤ *De la prévention le plus tôt possible : développer le périnatal avec l'expertise des équipes SOS Enfants.*

Le travail de prévention en amont de la situation de danger est crucial. Pour l'enfant, à qui on évitera de subir une maltraitance, et pour les parents, qui pourront être mis en capacité de s'occuper de lui. Aujourd'hui, quand un risque de maltraitance est détecté, l'opportunité pour les parents d'être encadrés et de vivre néanmoins leur parentalité est tout à fait insuffisante.

Accompagner les parents et futurs parents pour prévenir l'apparition d'une maltraitance est une des missions des équipes SOS Enfants.

Nous demandons qu'il y ait sur l'ensemble du territoire des services périnataux liés aux équipes SOS Enfants pour permettre une prise en charge spécialisée et pluridisciplinaire des futurs parents et des très jeunes enfants avec l'expertise des équipes SOS Enfants.

Fédération des Équipes SOS Enfants en Communauté Française de Belgique asbl

- *Une logique thérapeutique : défendre le modèle belge de déjudiciarisation.*

Nous constatons une tendance inquiétante du monde politique à s'emparer des problèmes sociaux par une approche répressive. Cette seule approche ne convient pas pour répondre aux violences intrafamiliales commises à l'égard/par des enfants. Le modèle belge de déjudiciarisation, où des situations de maltraitements infantiles peuvent être résolues en dehors de la sphère judiciaire, doit être défendu (voir à ce sujet nos commentaires du 5 mars 2019 sur le site www.federationsosenfants.be).

Le travail des équipes SOS Enfants consiste à mettre fin à la situation de danger (approche protectionnelle) et à apporter des soins aux enfants et aux familles (approche thérapeutique). Nous défendons le fait qu'une protection efficace passe par une prise en charge thérapeutique : créer un espace de parole, travailler à une réorganisation fonctionnelle de la famille, comprendre l'origine de la violence... Le thérapeute évite que la maltraitance ne se répète.

L'approche de la maltraitance infantile doit être avant tout thérapeutique. Il est crucial que nos équipes disposent des moyens suffisants pour apporter des soins et de réserver une part importante de leur travail à cet aspect. Leurs missions relatives au diagnostic des situations ne doivent pas empiéter sur leur capacité à soigner les enfants et leur famille.

Deux revendications pratiques

La Fédération des équipes SOS Enfants a mis en place un processus de réflexion interne relatif aux rouages institutionnels qui ont une incidence sur notre pratique. Elle pointe deux difficultés rencontrées par les équipes et émet deux propositions :

- **Instaurer un-e garant-e du projet pour l'enfant.**
- **Penser la cohérence des politiques via la concertation entre niveaux de compétences et la consultation des acteurs et actrices de terrain.**

∴ Une difficulté rencontrée par nos équipes est la perte d'information et la redondance du travail de diagnostic quand un enfant est pris en charge par un nouveau service suite à l'évolution de sa situation ou à un déménagement.

Aussi, nous avons accueilli très favorablement les dispositions du nouveau *Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse* relatives au projet pour l'enfant. Ce projet doit accompagner l'enfant tout au long de son parcours dans le cadre de l'aide à la jeunesse ou de la protection de la jeunesse.

Nous recommandons qu'en outre, une personne soit spécifiquement chargée de connaître l'histoire de l'enfant aux différents stades de son développement et d'assurer le rôle de « fil rouge » entre les services. Cette personne tiendrait lieu de mémoire du dossier et l'enfant pourrait lui demander à tout moment de lui retracer son histoire.

Nous proposons qu'une personne soit désignée pour chaque enfant dès le moment où une décision est prise au SAJ.

Fédération des Équipes SOS Enfants en Communauté Française de Belgique asbl

∴ Nous demandons une réelle concertation en amont des décisions touchant notre secteur.

Trop souvent, des politiques amorcées par l'aide à la jeunesse ou la justice ont un impact sur l'organisation et la pratique de nos équipes sans que la question ne soit étudiée en conséquence. Ces dernières années, ce fût notamment le cas pour les évolutions du secret professionnel, les limitations apportées aux capacités d'intervention des Services de protection de la jeunesse et Services d'aide à la jeunesse, ou les textes relatifs à la consultation des dossiers des patients.

Nous demandons plus de cohérence : qu'une concertation existe en amont de la prise de décisions et qu'une consultation systématique des acteurs et actrices de terrain soit organisée avant l'adoption de nouvelles réglementations.

Un appel

Aujourd'hui, par manque de moyens, les équipes SOS Enfants travaillent dans des conditions précaires et dans une insécurité permanente vis-à-vis de leur capacité à remplir les missions qui leur ont été confiées. Les travailleurs et travailleuses des équipes endossent des situations lourdes au quotidien ; ils et elles sont en plus mis-e-s sous tension en raison des ressources limitées de leur structure.

Les équipes composent avec cette réalité en cherchant des fonds auprès d'organismes privés tels que Viva for Life. Mais ces financements alternatifs ne sont que ponctuels ce qui est également source d'instabilité. Nous estimons que la protection et le soin aux enfants maltraités ne devraient pas dépendre de la générosité de donateurs et donatrices privé-e-s mais d'une politique publique d'intérêt général.

En matière de prise en charge de l'enfance maltraitée, la prévention, le signalement, la protection et le soin forment un tout. Avec ces mêmes objectifs, les intervenant-e-s de tous les services sont connectés : équipes SOS Enfants, travailleurs et travailleuses médico-sociaux-ales de l'ONE, SPJ, SAJ, réseaux santé mentale pour enfants et adolescents, éducateur-trice-s, médecins... Notre système fonctionne comme un maillage.

Quand un service et son personnel sont fragilisés, l'ensemble du maillage est en difficulté. Les familles qui ne peuvent être accueillies chez l'un se tournent vers l'autre avec comme résultat une saturation de l'ensemble du réseau et une mise en péril de la protection que nous devons à chaque enfant.

La Fédération des équipes SOS Enfants appelle à un engagement fort du monde politique en faveur d'un réseau qui ait la capacité de prendre toutes les situations d'enfants maltraités en charge et dans les meilleures conditions.